

Le maire, Simon Schmidt défend le projet éolien

OERMINGEN

Face à la mobilisation d'opposants au projet d'implantation d'éoliennes sur le ban communal d'Oermingen (DNA du 21 août), le maire, Simon Schmidt, a tenu à mettre en avant sa vision du dossier.

Face à la grogne des anti-éoliennes à Oermingen, le maire Simon Schmidt et la majorité de son équipe municipale défendent leur projet d'implantation d'un parc éolien dans la forêt communale.

L'édile revient d'abord sur l'impact visuel de ces futures éoliennes. Selon, lui, « il sera extrêmement limité : 90 % du village ne les verra pas. » Affirmant que « ce sera de toute façon moins visible que le parc de Dehlingen ».

Les retombées financières affichées

Concernant le volet financier : « Ce que nous touchons devrait nous permettre de doubler la capacité de financement des projets communaux », annonce-t-il. Concrètement, il avance le montant de 1,2 million d'euros sur dix ans. Cela se décompose avec des montants fixes, versés une seule fois, et des revenus récurrents.

Chaque année, la commune devrait encaisser 45 000 € par an de loyer et environ 27 000 € de recette fiscales. Des bases qui devraient rester les mêmes sur la durée d'exploitation du parc éolien. Par ailleurs, un montant de 80 000 € sera alloué à l'accompagnement de

projets d'investissements écologiques.

Enfin, la commune aurait la garantie de pouvoir revendre ses parts sociales à hauteur de 405 000 € si elle fait le choix, une fois l'autorisation validée, de ne pas rester impliquée financièrement dans ce parc éolien. Pour ce dernier point, « cela dépendra du choix que nous ferons au sein du conseil municipal. On peut aussi en vendre une partie et toucher des recettes liées à l'énergie produite ».

A l'ensemble de ces recettes, il conviendrait également d'ajouter la partie de recettes fiscales allouée à la communauté de communes, soit environ 80 000 € par an.

« On n'a pas à rougir sur le plan écologique »

Au sujet de la valeur des habitations – qui baisseraient selon les anti-éolien –, le maire indique qu'« à Oermingen et Herbitzheim, on n'a pas constaté de baisse notable par rapport à d'autres villages du secteur qui n'ont pas d'éoliennes. Et ça n'empêche pas de voir des demandes de construction dans nos lotissements ».

Mais le projet éolien oermingois n'est pas motivé uniquement par des considérations financières. Simon Schmidt met en avant l'aspect environnemental : « Nous sommes fiers d'être une commune trois libellules et trois fleurs. Nous avons aussi réalisé la renaturation de l'Éichel. On n'a pas à rougir sur le plan écologique. »

Il aborde alors la question du



Le maire d'Oermingen, Simon Schmidt, défend le projet d'implantation d'éoliennes dans sa commune. Photo DNA/T.L.

futur démantèlement du parc éolien. « On ne peut que se référer à la loi qui contraint les exploitants à retirer l'ensemble, y compris les socles en

béton. Il y a d'ailleurs une réserve financière, bloquée auprès des services de l'État, en cas de défaillance de la société exploitante. »

À propos de la forêt, « elle est déjà en état de déperissement à cause de la sécheresse. C'est facile de mettre les dégâts sur le dos des éoliennes », expli-

Enfin, Simon Schmidt, dit regretter que les opposants au projet « soient dans une logique de conflit. Il est dommage qu'ils n'aient pas participé à la concertation préalable. Cela aurait pu permettre d'ajuster sans doute l'un ou l'autre point ».

À propos de cette étape qui a eu lieu en juillet, il indique qu'il y aurait eu « une trentaine de contributions. La synthèse est en cours de finalisation par le bureau d'études. On devrait en connaître les grandes lignes d'ici un mois ».

Il ajoute : « Le souci est qu'ils arrivent à l'issue du processus. Toutes les délibérations sont déjà prises. On a pris des engagements. Désormais le dossier est entre les mains des services de l'État. Il y aura ensuite une enquête publique, au plus tôt au printemps prochain. Le conseil municipal devra de nouveau se prononcer à ce moment-là. Ensuite, c'est l'État qui tranchera ».

Thomas LÉPOUTRE

SARRE-UNION

Espace Ligue contre le cancer

Remise en route des permanences et de l'activité qi gong



Christophe Schoenacker et Jean-Paul Roser, bénévoles à l'Espace Ligue, entourés d'Hélène Steiner, coordinatrice action malades et les proches, et de Sandrine Haettel, attachée administrative à la Ligue contre le cancer. Photo DNA/J.M.

L'Espace Ligue contre le cancer d'Alsace Bossue, rue de Phalsbourg à Sarre-Union, reprend ses permanences à partir du vendredi 4 septembre de 16 h à 18 h. Elles se tiendront toujours les premiers et troisième vendredis du mois.

Quant à l'activité qi gong pour les malades atteints du cancer, elle aura lieu tous les mardis de 9 h 30 à 10 h 30 au complexe de la Cordière à Sarre-Union, et ce à partir du 8 septembre. Les séances sont gratuites et adaptées à l'état

Un nouveau véhicule pour les sapeurs-pompiers

Raymond Wasbauer, maire de Weislingen, et sa première adjointe, Elodie Dindinger, ont remis les clés du nouveau véhicule des sapeurs-pompiers du village au chef de corps Claudie Muller.

L'ancien véhicule des sapeurs-pompiers locaux, en panne, n'était plus réparable. Il était donc indispensable pour la commune d'en acquérir un nouveau. Pour trouver ses soutiens, notamment financiers, le maire est allé à la rencontre du sénateur Claude Kern. Ce dernier lui a prêté une oreille attentive quant au fait que la sécurité doit être assurée en tout temps dans les villages et dans les délais les plus courts possibles.

Le sénateur a alors appuyé la demande de la municipalité pour aboutir le plus rapi-

